

6 Juillet 2022 – 18h00

## Communiqué de presse

### Reprise par le belge Campine NV des activités industrielles de Recylex S.A. et des emplois associés

Recylex S.A. (Euronext Paris : FR0000120388 - RX) se félicite de la décision du Tribunal de commerce de Paris d'arrêter un plan de cession partielle et d'ordonner, en conséquence, la cession judiciaire, dans le cadre d'un processus de « prépack cession », des activités de recyclage de plomb et polypropylène de ses sites d'Escaudoeuvres (Nord) et de Villefranche-sur-Saône (Rhône) au profit de la société Campine NV cotée sur Euronext Bruxelles, société opérationnelle du groupe industriel belge du même nom.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire ouverte à la demande de Recylex S.A. par le Tribunal de commerce de Paris le 5 mai 2022<sup>1</sup>.

La reprise des deux sites de recyclage des batteries au plomb s'accompagnera de la reprise de l'ensemble des emplois associés à ces sites (une soixantaine d'emplois directs) et du transfert à Campine NV de la participation de Recylex S.A. dans la société C2P S.A.S. (cette société opérant l'activité de recyclage de polypropylène sur le site de Villefranche-sur-Saône).

Cette reprise va en outre bénéficier à l'activité des partenaires, fournisseurs et sous-traitants de Recylex S.A. sur ces deux bassins locaux et régionaux.

Cette reprise, qui va permettre le maintien en France d'une activité industrielle de recyclage représentant 90 000 tonnes de batteries par an et impliquant la récupération et le traitement d'environ cinq millions de batteries (d'automobile, de camion, d'engins, de sous-marins...) ainsi que près de 11 000 tonnes de déchets plastiques par an, n'aurait pu être réalisée sans le soutien des différentes parties prenantes, publiques et privées, qui ont œuvré aux côtés de l'équipe de direction de Recylex S.A., assistée par la banque d'affaires Oddo BHF Corporate Finance qui a approché à ce titre environ 80 repreneurs potentiels.

La gestion de ces activités est assurée par Campine NV à compter du 7 juillet 2022.

Le prix d'acquisition des activités concernées (dont les stocks) s'élève à environ 4 millions d'euros<sup>2</sup>, soit moins de 10% du montant total de l'endettement de la société Recylex S.A. en partie hérité de

l'ex-Metaleurop, auprès de ses différents créanciers (notamment Glencore International AG, la Commission européenne, SNCF Réseau, Rétia, ...).

Suite à l'arrêté de ce plan de cession partielle, l'activité de Recylex S.A. sera réduite à une activité de *holding* consistant en la gestion des lourds passifs financiers et environnementaux ainsi que de la participation de 50% dans la société Recytech S.A., laquelle fait l'objet de plusieurs nantissements.

Compte tenu de ce qui précède, la société Recylex S.A. est maintenue en redressement judiciaire afin d'étudier une solution judiciaire de restructuration de sa dette, qui demeure néanmoins très incertaine.

La Société annonce également que par voie d'ordonnance du Tribunal de commerce de Paris rendue le 30 juin 2022, le délai de tenue de l'Assemblée Générale des actionnaires approuvant les comptes de 2021 a été reportée jusqu'au 30 octobre 2022<sup>3</sup>.

Dans ce contexte, il n'est pas prévu de reprise de la cotation de l'action Recylex S.A.

---

<sup>1</sup> Voir les communiqués de presse des 15 avril, 6 mai et 15 juin 2022.

<sup>2</sup> A savoir, conformément à l'offre présentée par la société Campine NV et examinée par le Tribunal de commerce de Paris, 0,75 M€ pour les actifs repris (y compris les stocks normalisés de Recylex S.A. et le fonds de roulement normalisé de la société C2P S.A.S) et un complément pour les stocks supplémentaires de matières premières et de produits finis de Recylex SA et la trésorerie disponible supplémentaire (au-delà du fonds de roulement normalisé) de C2P S.A.S. Le montant final du complément de prix sera ajusté sur la base des valeurs réelles au 7 juillet 2022 et est estimé à environ 3,5 M€.

<sup>3</sup> Compte tenu de l'impossibilité pour le Conseil d'administration d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 en continuité d'exploitation, la Société avait sollicité du Président du Tribunal de Commerce de Paris le report du délai de réunion de l'Assemblée générale annuelle au 30 octobre 2022 au plus tard. Voir communiqué de presse du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## Les matières premières des mines urbaines

Le groupe Recylex est un spécialiste européen du recyclage du plomb, du zinc et du polypropylène.

Pour en savoir plus : [www.recylex.eu](http://www.recylex.eu)